

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 206

Février 2022



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

SOMMAIRE :

- ✓ CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE
- ✓ BILAN POPULATION ANNEE 2021
- ✓ INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE :
RECTIFICATIF
- ✓ RENOVATION D'UN APPARTEMENT
COMMUNAL
- ✓ LES AVALOIRS NE SONT PAS DES
POUBELLES
- ✓ INTRAMUROS (application téléphonique)
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE
CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

Les inscriptions ont commencé.

Pour ceux qui ne les ont pas reçus, les dossiers d'inscription sont à demander à la mairie.

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

L'espoir de vous rencontrer en ce début d'année 2022 n'a malheureusement pas pu se concrétiser. La pandémie COVID 19 persiste et nous ne pouvons braver les interdictions et risques sanitaires. Souhaitons que cette situation prenne bientôt fin, que nos manifestations puissent reprendre et donner aux arnavillois l'occasion de se retrouver enfin.

BILAN POPULATION ANNEE 2021

Au cours de l'année 2021, la commune a compté :

- 31 départs
- 31 arrivées

L'Etat Civil a enregistré :

- 4 décès
- 7 naissances
- 1 mariage
- 2 PACS

Au vu des chiffres communiqués par l'INSEE au 1^{er} janvier 2022 la commune d'Arnaville compte 573 habitants.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE (RECTIFICATIF)

CE QUI CHANGE POUR LES ÉLECTIONS DEPUIS 2019 :

La date du 31 décembre n'est plus impérative.

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 en Mairie (le 2 mars par internet).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

ATTENTION REMISE EN CAUSE DE CES DIRECTIVES CONCERNANT LES PROCURATIONS

* Il sera possible qu'un électeur soit détenteur de 2 procurations

* Il sera possible de donner sa procuration à un électeur d'une autre commune. Il devra néanmoins venir voter sur le lieu d'inscription de l'électeur (en l'occurrence à Arnaville)

NOUS NE MANQUERONS PAS DE VOUS INFORMER DES DECISIONS QUI NOUS PARVIENDRONT DE LA PREFECTURE

RENOVATION D'UN APPARTEMENT COMMUNAL

Suite au départ de sa locataire, présente depuis dix ans, l'appartement situé au deuxième étage du Centre Culturel a été complètement rénové. Du sol au plafond : peinture, tapisserie, revêtement de sol, sanitaires, meuble-évier, chauffe-eau ; ont été changés. Cet appartement de 39 m² sera à nouveau loué au 1^{er} mars 2022.

Les travaux (excepté plomberie) ont été effectués par nos employés communaux ainsi que par des élus bénévoles. Du beau travail qui donne de la valeur au patrimoine communal.

Le potentiel locatif de la commune (7 appartements, un atelier) est une source de revenu non négligeable qui permet d'abonder le budget (38 000€ en 2020). Rappelons que ce budget est fortement impacté par la baisse des dotations et la suppression de la taxe d'habitation (compensée en partie).

LES AVALOIRS NE SONT PAS DES POUBELLES



Les avaloirs sur caniveaux permettent l'évacuation des eaux de pluie vers le réseau d'égout communal. Ils ne sont en aucun cas destinés à recevoir les résidus de peintures, enduits, ciments, essence ou produits assimilés et autres gravats...

Les liquides sont véhiculés jusqu'à la station d'épuration où ils se déversent. Ils ne doivent pas être chimiquement pollués.

En cas de versement de produits solides ou colmatants dans les grilles, des agrégats se forment dans les pots des avaloirs et l'évacuation des eaux ne se fait plus. Elles se déversent dans la rue pouvant provoquer des inondations dans les habitations voisines.

Les avaloirs sont régulièrement nettoyés par les ouvriers communaux.

Vous avez ci-contre des gravats retrouvés lors de leur dernière intervention. Ceci est intolérable. Les habitants qui effectuent ou font effectuer des travaux doivent s'assurer de la bonne utilisation de l'espace public.

INTRAMUROS : application téléphonique



Une nouvelle application à mettre en place sur les téléphones mobiles a été sélectionnée par la communauté de communes de Mad et Moselle.

De par son abonnement auprès de l'Association des Maires 54, la CCMM fait profiter, toutes les communes de son territoire de la possibilité d'utiliser cette application gratuitement pendant deux ans.

Vous pourrez de ce fait consulter des informations communales et intercommunales (déchèteries, périscolaire, bibliothèques, transport, horaires d'ouverture et adresses de mairies, commerces, tourisms, associations...) et être reliés directement aux numéros de téléphone ou adresses mails des contacts en ligne.

Les rubriques sont en cours de création ou de finalisation

Pour la commune d'Arnaville la création a commencé et doit s'étoffer dans les semaines à venir. Pour les activités économiques, paramédicales... qui voudraient y paraître, merci de vous rapprocher de la mairie qui pourra mettre en ligne les différents renseignements nécessaires au contact.

De par son avantage d'être utilisée par un nombre important de communes dans tout le département voir toute la France, cette application permet une prise d'informations sur tout le territoire avoisinant de notre commune.

Elle ne remplace pas le site internet de la commune mais elle le complète et permet d'y accéder via le téléphone.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Naissance : Nos Félicitations

- Louna, premier bébé de l'année 2022 est née le 6 janvier 2022 au foyer de Salena KNIPPER et Guillaume MEYER. La famille est domiciliée 34 Grande Rue.

Décès : nos sincères condoléances

- Monsieur Gabriel SCHULLER est décédé le 28 janvier 2022 à l'âge de 82 ans à l'EHPAD d'Onville où il s'était retiré. Il était domicilié 56 Rue du Mad.
- Madame Lucienne KAMINSKI est décédée le 4 février 2022 à l'âge de 93 ans. Elle résidait à l'EHPAD d'Onville. Native d'Arnaville, son habitation se trouvait au 130 Grande Rue.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire**.

Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise. **Pour l'année 2022 ;** il s'agit de : BALDINGER Nina, BERGE Jeanne, DELANDREA Aude, PELLERIN Julie, PHILIPPE Louise, PRONER Brenan, TETELIN Angèle.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Suivant l'évolution de la situation sanitaire, si des manifestations peuvent être envisagées sur Arnaville elles pourraient se décliner selon le calendrier ci-dessous :

Année 2022	Animations	Organisateur
15 mai	Brocante	Association des fêtes
10 et 24 avril	Election Présidentielles	
26 juin	Marche Gourmande	Association des fêtes
12 et 19 juin	Elections Législatives	
16/17Juillet	Fête Patronale	Association des fêtes
Octobre	Bourse aux plantes	Association des fêtes
Octobre	Repas des Anciens	CCAS
	Exposition	Association des fêtes
28 novembre	Marché de Noël	Association des fêtes
4 décembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
11 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

En cours:

Chantier Nouvelle Mairie .

Extension cimetière.



